

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY – LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

STADE POITEVIN RUGBY – ÉCOLE DE RUGBY



Champion de France Honneur 1935
Challenge de l'Amitié 1971
Champion de France Fédérale B 1994
Champion de France cadets Teulière 2003

Champion de France Fédérale 2 Féminine en 2012
Champion territoriaux minimes en 2011 et 2012
Champion Nouvelle Aquitaine U18 en 2018
Champion Nouvelle Aquitaine U16 en 2019

Poitiers, le 01 novembre 2020

Chers amis et parents

Dans cette situation exceptionnelle de pandémie liée au Covid-19, après une reprise des activités sportives et en particulier le rugby, régie par un protocole, initiée fin juin 2020 par la Fédération Française de Rugby. La base de ce protocole reposait sur le socle de déconfinement et conformément aux recommandations du Haut Conseil de Santé Publique.

Écrit par le groupe de travail 'reprise du rugby' et visé par la commission médicale. Ce protocole a été validé par le bureau fédéral et le ministère des sports. Ce protocole évoluait en fonction des règles de distanciation sociale et des autorisations de rassemblement.

Ce protocole mis en place début septembre et amélioré début octobre par la mise à disposition des vestiaires avec l'accord de Grand Poitiers a permis à vos enfants de s'épanouir sur les terrains avec un encadrement de qualité.

Depuis le début des vacances scolaires, la crise sanitaire liée au Covid-19 a pris des proportions alarmantes à tous les niveaux (nombre de personnes détectées Covid-19, hospitalisées, en réanimation et malheureusement décédées).

Ce qui a entraîné des mesures proches de mars 2020 et un re-confinement décidé par le président de la République et dont les mesures ont été expliquées par le premier ministre et les ministres impliqués par cette situation.

A ce titre, la FFR a tenu un Bureau Fédéral Exceptionnel pour évoquer la situation sanitaire de notre pays, et l'impact sur nos compétitions de rugby amateur.

Les décisions prises sont les suivantes :

- 1. Suspension de l'ensemble des compétitions amateurs jusqu'à début janvier 2021 (sauf compétitions traitées au point 3).*
- 2. Annulation de l'ensemble des phases finales de la saison 2020-2021 pour permettre l'opportunité de finir toutes les compétitions 20/21 à l'issue de la saison.*
- 3. Organisation d'une consultation des clubs de Nationale, de Fédérale 1, de l'Élite Féminine et d'Espoirs pour déterminer les conditions de poursuite de leurs compétitions, en fonction de leur intégration ou non par les autorités, dans le champ professionnel. Le décret d'application à paraître demain, pourrait permettre à certaines compétitions de continuer pendant la période de confinement.*
- 4. Reprise dès lundi prochain, du protocole sanitaire fédéral par la cellule de crise dédiée, sur les bases du décret d'application devant paraître d'ici demain et qui déterminera les conditions de la continuité d'activité sportive pour les mineurs.*

Siège Social : Stade Paul Rébeilleau – 53 avenue Jacques Cœur – 86000 POITIERS
Secrétariat : 05.49.46.46.46

Courriel : stadepoitevinrugby@hotmail.com - www.stadepoitevinrugby.fr

Ecole de Rugby Labellisée FFR

